UNIVERSITE DE MONCTON

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Réunion du 28 juin 1974

Etaient présents: Me Adélard Savoie

Me Alfred Landry M. Marcel Sormany M. Docithé Mallet

Me Emery Brison

M. Emery LeBlanc M. Laurier Thibault

M. Yvon Ouellette

M. Paul Bourque

M. George Urquhart

M. Louis-P. Bonneau Sr Auréa Cormier

M. Jules Léger

Mlle Rachel Daigle

M. Pierre Cadieux M. Helmut Schweiger M. Médard Collette

M. Léandre Bourque

Père Roland-E. Soucie M. Paul-Emile Benoit

1 - OUVERTURE DE LA REUNION

Me Alfred Landry souhaite la bienvenue aux membres et tout spécialement à M. Docithé Mallet, remplaçant de M. F. X. Fafard du Collège Jésus-Marie de Shippagan et déclare l'assemblée ouverte.

2 - ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 5 AVRIL 1974

Il est proposé par M. Marcel Sormany et appuyé par M. Paul Bourque que le procès-verbal de la réunion du 5 avril 1974 soit accepté. Adopté.

3 - RATIFICATION DES PROCES-VERBAUX DU COMITE EXECUTIF

Il est proposé par M. Jules Léger et appuyé par Mlle Rachel Daigle que les procès-verbaux du Comité exécutif des 9 avril et du 3 juin soient acceptés.

Adopté.

4 - AFFAIRES DECOULANT DES PROCES-VERBAUX

a) Comité de permanence d'emploi et de promotion

Me Savoie donne des explications suite aux griefs de l'APUM présentés à la dernière réunion par M. Jules Léger, con° cernant la formation du Comité de permanence d'emploi et de promotion. Le Recteur explique que les membres furent nommés selon une procédure spéciale qui fut acceptée au préalable par le Président de l'APUM. Il recommande qu'à l'avenir, les règlements d'élection adoptés par le Conseil des Gouverneurs soient quivie pour l'élection de co Comité suivis pour l'élection de ce Comité.

4 - AFFAIRES DECOULANT DES PROCES-VERBAUX

b) Cas du professeur Donald Desroches

M. Helmut Schweiger informe les membres que lorsque le professeur Desroches a utilisé les locaux de l'Université afin d'offrir des cours de musique au public, l'ancien Doyen de la Faculté des arts en avait été avisé.

M. Desroches est prêt à suivre les directives de la Faculté concernant l'utilisation des locaux en question.

C) Cas du professeur Collette

M. Helmut Schweiger informe les membres que le professeur qui était soupçonné de faire du commerce d'immeuble n'est pas un membre actif de la Compagnie J. D. Collette & Fils quoique le permis d'opérer soit à son nom.

5 - CORRESPONDANCE

Une lettre de Soeur Irène Léger du Collège Jésus-Marie fait part au Conseil des Gouverneurs que M. Docithée Mallet remplace M. F. X. Fafard comme représentant du Collège Jésus-Marie.

Une lettre de M. Léandre Bourque avise le Conseil des Gouverneurs que le terme de M. George Wybouw prenait fin le 30 juin 1974 et que M. Wybouw a été élu par acclamation pour un autre terme.

Une lettre de la Fédération des étudiants de l'Université de Moncton fait connaître les noms des étudiants qui ont été élus au Conseil des Gouverneurs; il s'agit de MM. Pierre Cadieux et Alayn Noël.

Une lettre de M. Gilles A. Nadeau, directeur du Département des affaires étudiantes soumet à l'approbation du Conseil des Gouverneurs le changement d'appellation du terme "Département des affaires étudiantes" à "Département de la vie étudiante".

M. Schweiger informe les membres que ce Département relève de son bureau et que cette demande n'a pas passé par les canaux réguliers.

Il est proposé par Sr Auréa Cormier et appuyé par M. Louis Bonneau qu'étant donné l'urgence de la demande, il y ait exeption dans ce cas-ci et que le changement de l'appellation du terme "Département des affaires étudiantes" à "Département de la vie étudiante" soit accepté, sujet à l'approbation du Vice-Recteur à l'enseignement.

Adopté.

6 - RAPPORT DU RECTEUR

- 6 avril Expo-Sciences à la Faculté des sciences. Il y eut plusieurs projets scientifiques présentés par les étudiants des écoles du Nouveau-Brunswick.
- 12 mai Collation des grades à l'Université de Moncton
- 13 mai Séminaire à Winnipeg "Universities and the Law" On a discuté de différentes questions d'ordre juridique dans lesquelles les Universités sont souvent impliquées.

6 - RAPPORT DU RECTEUR (suite)

- 26 au 31 Conférence à l'Université de Moncton sur la modifimai cation du comportement, organisée par des professeurs de l'Université.
- 11 juin Sénat académique
- 12 juin Réunion à Frédericton du Comité du réseau des ordinateurs.
- 14-15 juin- Congrès de l'ACELF Districts bilingues
- 17-18 juin- Réunion des recteurs des universités du Canada à l'Université Laval.
- 20-21 juin- Réunion de l'Association des universités de l'Atlantique à St. Andrews.

Signature d'une Convention collective de travail avec les employés de l'Université de Moncton.

Depuis la dernière réunion, un mémoire a été préparé et envoyé à la Commission consultative des Musées Nationaux afin d'obtenir un octroi pour la contruction du complexe Galerie d'art et Musée. Une décision devrait être prise à ce sujet vers la fin du mois d'août.

Le 20 juin, M. Joseph Thivierge est décédé à l'Institut de cardiologie de Montréal. M. Thivierge était directeur du Service d'ordre et de sécurité de l'Université depuis janvier 1969.

La Commission de l'enseignement supérieur des maritimes est présentement en marche. Cette Commission semble vouloir tenir compte des besoins particuliers des institutions de langue française.

Il est proposé par M. Marcel Sormany et appuyé par M. Laurier Thibault que le rapport du Recteur soit reçu.

Adopté.

7 - RAPPORT DU VICE-RECTEUR A L'ENSEIGNEMENT

- M. Schweiger propose pour ratification que:
- a) Le Révérend Père Anselme Chiasson soit nommé Directeur intérimaire au Centre des études acadiennes jusqu'à la nomination d'un nouveau Directeur.
 - Il est proposé par M. Marcel Sormany et appuyé par M. Jules Léger que le Père Anselme Chiasson soit nommé Directeur intérimaire au Centre des études acadiennes.

Adopté.

b) Le Sénat académique, à sa réunion du 11 avril 1974, a approuvé la réintroduction de la maîtrise en philosophie mais à temps partiel.

Il est proposé par Mlle Rachel Daigle et appuyé par M. Jules Léger que la maîtrise en philosophie à temps partiel soit ré-introduite.

Adopté.

7 - RAPPORT DU VICE-RECTEUR A L'ENSEIGNEMENT (suite)

c) Nouveau départements

Après avoir étudié la situation des secteurs:

- 1) Art dramatique
- 2) Langues, traduction et interprétation
- 3) Sociologie

le Sénat académique recommande que le Conseil des Gouverneurs leur accorde le statut de départment.

Il est proposé par M. Pierre Cadieux et appuyé par M. Laurier Thibault que les secteurs suivants aient le statut de département:

- 1) Art dramatique
- 2) Langues, traduction et interprétation
- 3) Sociologie

Adopté.

Il est proposé par Sr Auréa Cormier et appuyé par M. Pierre Cadieux que le rapport du Vice-recteur à l'enseignement soit accepté.

Adopté.

8 - RAPPORT DU VICE-RECTEUR A L'ADMINISTRATION

- M. Médard Collette informe les membres que les travaux pour la construction du complexe d'éducation physique doivent débuter vers la fin juillet.
- M. Collette présente aussi le budget 1974-1975. (Voir annexe A) Il est proposé par Me Emery Brison et appuyé par M. Emery LeBlanc que le budget 1974-1975 présenté par le Vice-Recteur à l'administration soit accepté.

Adopté.

- M. Collette informe les membres qu'une étude approfondie sera faite concernant le plan de pension à l'Université pour les professeurs et employés de l'Université.
- Il recommande de réserver les services de la firme W. B. Mercer Ltée pour faire l'étude du plan de pension et offrir des recommandations visant à l'améliorer graduellement pour le rendre au niveau de celui qui existe présentement à U.N.B.
- Il est proposé par M. Yvon Ouellette et appuyé par Mlle Rachel Daigle que la firme W. Mercer Limitée soit retenue pour faire l'étude du plan de pension de l'Université de Moncton.

Adopté.

9 - RAPPORT DU COMITE DE SELECTION DU RECTEUR

Me Alfred Landry, président du Comité informe les membres que le Comité de sélection du Recteur continue son travail et que des recommandations seront faites à la prochaine réunion du Conseil des Gouverneurs.

Il est proposé par M. Yvon Ouellette et appuyé par M. Laurier Thibault que le rapport du Comité de sélection du Recteur soit reçu.

Adopté.

10 - RAPPORT DU COMITE DU MANUEL DU PROFESSEUR

Le Comité du Manuel du Professeur propose de nouvelles procédures pour l'élection d'un doyen ou d'un directeur de département.

10 - RAPPORT DU COMITE DU MANUEL DU PROFESSEUR (suite)

Le Conseil des Gouverneurs juge préférable d'attendre l'entrée en fonction du nouveau Recteur pour prendre une décision sur cette question.

Le Comité suggère une nouvelle rédaction de l'Article 14 qui se lirait comme suit:

Dans le cas des professeurs adjoints et des chargés d'enseignement I, la recommandation du directeur du département en ce qui concerne le renouvellement ou le non-renouvellement se prendra après une consultation écrite de tous les professeurs du département.

Il est proposé par Me Adélard Savoie et appuyé par M. Jules Léger que la nouvelle rédaction de l'Article 14 soit acceptée moyennant le changement suivant:

...... "après consultation des professeurs du département, ayant la permanence d'emploi" au lieu de "tous les professeurs du département".

Adopté.

Le Comité propose d'ajouter aux statuts de l'Université l'Article suivant:

Droits en vertu de règlements antérieurs

Un professeur peut invoquer, à la défense d'un grief quelconque, des statuts qui existaient au moment de la signature de son contrat en vigueur.

Il est proposé par Me Adélard Savoie et appuyé par Sr Auréa Cormier que l'article ci-dessus mentionné se lise comme suit:

Un professeur a le droit d'invoquer, à la défense d'un grief quelconque, les règlements en vigueur lors de la signature de son contrat ou du dernier avenant signé.

Adopté.

11 - REVISION DES STATUTS

Me Adélard Savoie présente une révision des chapitres VII, VIII, IX, X, XI, XII et XIII des statuts de l'Université de Moncton. Il attire l'attention sur un nouvel article qui prévoit la procédure pour amender les règlements.

Il est proposé par M. Jules Léger et appuyé par M. Yvon Ouellette que les règlements revisés soient acceptés tels que présentés.

Il est proposé par M. Marcel Sormany et appuyé par Me Adélard Savoie que le texte des statuts de l'Université soit soumis à des experts en linguistique pour s'assurer de la justesse de certaines expressions.

Adopté.

12 - DIVERS

a) Dossiers des professeurs

Lors de la dernière réunion du Conseil des Gouverneurs, M. George Wybouw fit circuler un document concernant le droit des professeurs de consulter leur dossier professionnel.

12 - DIVERS

Il est proposé par Me Adélard Savoie et appuyé par M. Paul Bourque que la décision concernant cette question soit remise à plus tard, c'est-à-dire après l'entrée en fonction du nouveau Recteur.

Adopté.

b) Pension du Recteur

La firme William B. Mercer a complété une étude qui avait comme but de déterminer quel est la politique suivie dans les universités des Maritimes et du Canada concernant les congés sabbatiques et les plans de retraite d'un recteur qui termine son mandat.

Après étude du rapport de la firme William B. Mercer, la politique suivante est recommandé:

Me Adélard Savoie

- 1) A compter de septembre 1974, on recommande une année sabbatique à plein salaire.
- 2) On recommande une pension à vie à raison de \$10,000 par année à compter de septembre 1975. Cette pension est garantie jusqu'à l'âge de 65 ans.

Père Clément Cormier

A compter de février 1975, on recommande une pension à vie de \$10,000 par année et garantie pour 10 ans.

13 - PROCHAINE REUNION

La prochaine réunion aura lieu le 2 août 1974 à compter de 9h30 de la matinée. A cette réunion le Conseil sera appelé à prendre une décision conernant la nomination du prochain Recteur.

On demande alors à M. Léandre Bourque de rejoindre les membres absents afin de déterminer si cette date leur convient; sinon l'on pourrait viser à tenir cette réunion le 9 août 1974.

(Signé) Me Alfred Landry, Président

(Signé) M. Léandre Bourque, Secrétaire